



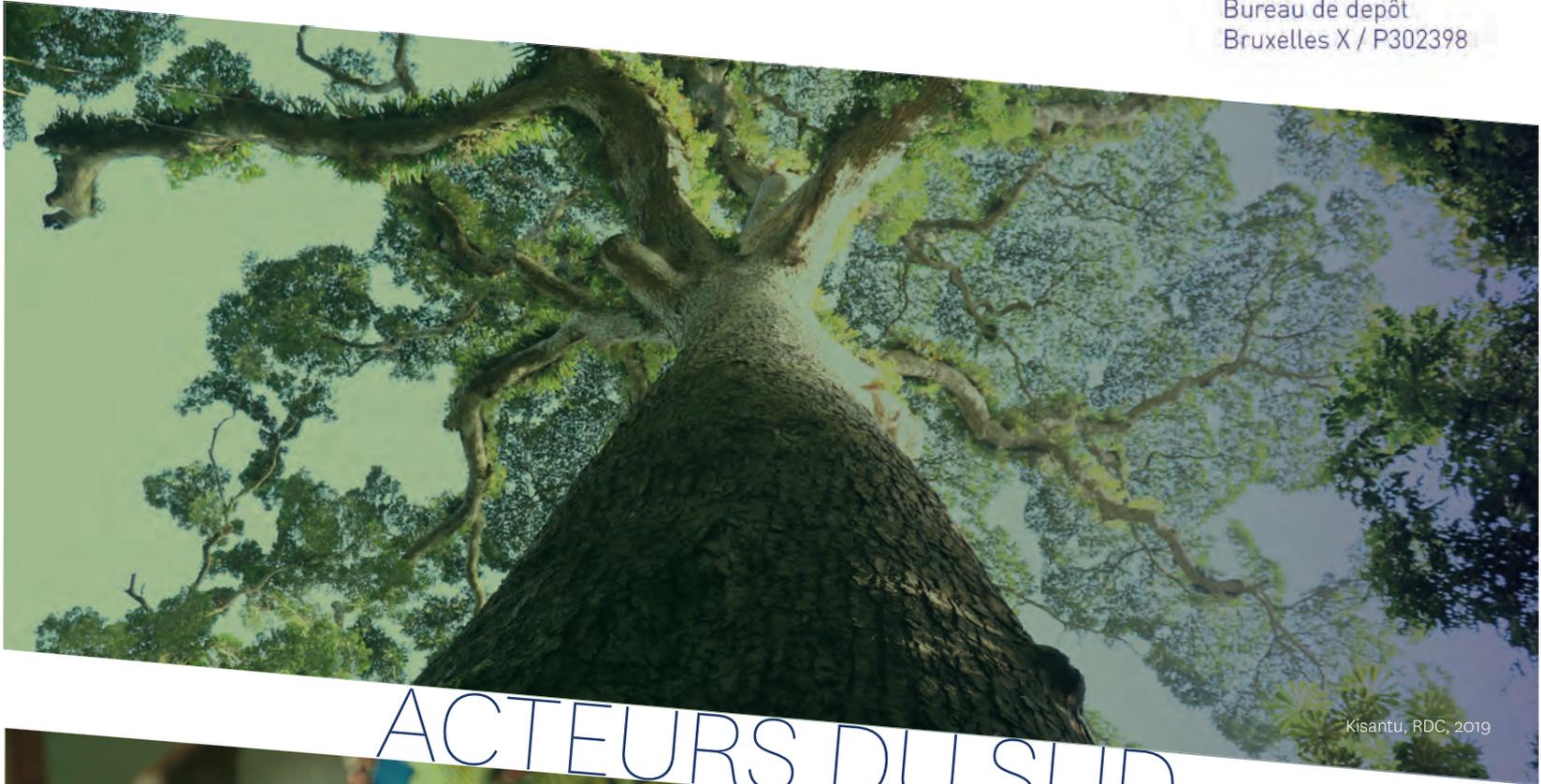
ULB- COOPÉRATION

L'ONG de l'Université libre de Bruxelles



PB-PP
BELGIE(N) - BELGIQUE

Bureau de dépôt
Bruxelles X / P302398



Kisantu, RDC, 2019

ACTEURS DU SUD



N°20

DÉC 2019 - FÉV 2020

Éditeur responsable : ULB-Coopération asbl | Av. F.D. Roosevelt 50, CP266 | 1050 Bruxelles
Tél.: 02 650 6100 | www.ulb-cooperation.org

Kisantu, RDC, 2019

SOMMAIRE

p.2

Parcours d'Ousmane Touré

p.3

Vocation : animateur apicole

p. 4-5

Mise en lumière des indispensables discrets

p.6

De l'université au karité

p. 7

Ebola
La rivière blanche

EDITO

En décembre 2019, ULB-Coopération fête ses 5 ans d'existence. C'est le moment idéal pour mettre à l'honneur toutes celles et ceux qui œuvrent de manière quotidienne dans nos projets. Le travail est complexe, les conditions difficiles, pourtant leur dévouement à améliorer les conditions de vie des populations du Sud ne s'éteint jamais. Les témoignages apportés dans ce numéro font honneur aux

centaines de personnes avec qui nous collaborons. Nous vous souhaitons de très bonnes fêtes de fin d'année et vous laissons pour ces dernières heures de 2019 en compagnie d'animateurs apicoles, d'une experte junior, d'un spécialiste en biodiversité, d'une survivante de l'épidémie d'Ebola et de nos chargés d'administration. À l'année prochaine.

Alain Wodon, Directeur

DE L'AGRONOMIE À L'ÉCOLOGIE PARCOURS D'OUSMANE TOURÉ

Coordination

Julie Simon, Graziella Barry

Ont collaboré à ce numéro

Lien De Vos, Isaline Gaillieue,
Hélène Lambert, Marie Ugeux,
Alain Wodon

Graphisme

mpointproduction.be

Impression

vanruys.be

À Tambacounda, au Sénégal, l'association Am Be Koun-Solidarité (ABK-S) mène de multiples activités orientées vers la sécurité alimentaire et la sécurité économique, avec pour objectif final l'amélioration des conditions de vie des populations. L'accompagnement des bénéficiaires par ABK-S englobe les différentes étapes du paysannat mais dépasse aussi le soutien aux pratiques agricoles durables. Un de ses axes d'action favori est en effet le renforcement des associations de femmes, associé à la conscientisation des populations concernant leur droit au changement, à l'auto-détermination et à l'expression de chacun.

Ousmane Touré est chargé de projet en agroforesterie et entrepreneuriat chez ABK-S. Titulaire d'un master en biodiversité et gestion des ressources naturelles, il mobilise au quotidien, dans les projets de l'association, ses compétences en agroforesterie et en maraîchage, mais aussi ses capacités d'ingéniosité et de débrouille. Un jour, Ousmane est confronté, avec ses collègues, à un problème de stockage inadéquat des semences. Les greniers de stockage sont abandonnés par les paysans. En interrogeant ces derniers, ils comprennent que les greniers présentent des risques au niveau de la structure et que les serpents adorent s'y réfugier. Ensemble, ils mettent au point une solution originale en mélangeant des feuilles de plantes répulsives au sein d'une couche d'argile. Ce système, qui permet de fermer hermétiquement les greniers et de maintenir à distance les animaux indésirables, a connu un tel succès qu'il a été présenté aux Trophées Initiatives Climat 2019, et va également être partagé lors d'un prochain atelier collaboratif au Togo.

Pour renforcer encore ses compétences et combler les lacunes qu'il a identifiées, Ousmane a entamé en septembre, à Paris, un master intitulé « De l'agronomie à l'agro-écologie ». Nous avons profité de son passage dans nos bureaux pour l'interroger.

Même s'il a vite constaté que les études de cas et les méthodes de recherche proposées étaient plus orientées que prévues vers les systèmes de cultures du Nord, la transposition et l'adaptation de ces connaissances aux conditions sénégalaises ont constitué un challenge mobilisateur. Les nouvelles compétences en matière de recherche, de régulations biologiques ou de conception de méthodes et systèmes de culture durable ouvrent une meilleure et plus ample vision de l'agroécologie. Il comprend maintenant les mécanismes d'association des plantes qu'il reproduisait jusque là de manière empirique. Ses nouvelles compétences, liées à une meilleure analyse contextuelle des sols et des systèmes cultivés, lui permettront de proposer à l'avenir des aménagements agroécologiques plus performants.

À l'issue de son master, Ousmane retournera au Sénégal pour finaliser et soutenir dans la durée les projets mis en place car, selon lui, plusieurs années sont nécessaires pour obtenir des changements et des résultats concrets. À titre personnel, il espère acquiescer un jour une exploitation agricole dans laquelle il pourra développer ses propres techniques, et y mettre sur pied un centre de formation gratuit pour partager ainsi les savoirs avec le plus grand nombre. ▀



Ousmane Touré,
Sénégal, 2019



John Ngoma (gauche) et
Abraham Mukueri (droite),
Luki, 2019

ABRAHAM & JOHN, VOCATION : ANIMATEUR APICOLE

« Chasseur de miel » est un terme peu connu dans nos pays européens où certains types d'abeilles sont presque devenus des animaux domestiques. Cependant, dans les vastes paysages congolais, la chasse pour trouver un essaim à l'état sauvage et récupérer le précieux liquide, est encore courante. Loin du caractère exotique, c'est surtout un manque de ressources financières et d'organisation qui explique cette sous-exploitation d'une ressource naturelle pourtant intéressante. Plusieurs initiatives ont ainsi vu le jour pour mieux exploiter cette source de revenus complémentaires grâce à une approche plus professionnelle de l'apiculture. Des experts apicoles ont été formés pour promouvoir cette activité auprès des paysannes et paysans, conseillant les uns, motivant les autres, déplaçant des ruchers, capturant des essaims, remplissant des fiches de suivi permettant d'améliorer la production, recommandant de nouvelles habitudes pour améliorer la qualité du miel, supervisant la construction des mielleries...

Abraham Mukueri et John Ngoma sont de ceux-ci. Engagés de longue date dans la promotion de l'apiculture et actifs avec les organisations apicoles de la région de Luki, ils ont aujourd'hui intégré l'équipe d'ULB-Coopération et ont définitivement adopté la cadence des abeilles ouvrières en parcou-

rant quotidiennement des kilomètres à moto pour voler d'une ruche à l'autre. Si un jour, vous avez l'occasion de goûter le miel des producteurs locaux, peut-être y trouverez-vous un peu de leur savoir-faire et de leur histoire.

Abraham a découvert l'apiculture il y a près de quarante ans ! De boulots à succès en petits boulots avec moins de succès, au détour d'une rencontre inattendue, il a un jour concrètement imaginé les bénéfices financiers d'un rucher pour sa famille. Formé par l'Armée du Salut, il est toujours aujourd'hui apiculteur à titre personnel, dans son propre rucher à Mbanza Ngungu (dont il tait la localisation exacte, on ne dérange pas ses *Apis mellifera adansonii*), où son épouse a maintenant pris le relais !

Membre de plusieurs associations d'apiculteurs au fil des années, créateur de plateformes d'apiculture, inventeur de ruches « systèmes D », il excelle dans l'enrichissement mutuel des savoirs locaux et pratiques. Sa propre expérience de vie (il a été gérant de magasin d'alimentation, taximan, commerçant ambulancier...) le guide dans ses approches pédagogiques, soucieux de se mettre au niveau des apprenants, en termes de langue, de matériel à disposition, de supports didactiques...

Formateur en apiculture jusqu'au Kasai Occidental, le titre de son support de cours est explicite « L'apiculture pour mon bien-être ». Au-delà des apports financiers, c'est une activité qui lui apporte humilité, respect et sérénité ! Fort de son expérience, il témoigne avec vigueur et un grand sourire communicatif des avantages multiples de l'apiculture, qui peut s'exercer peu importe l'âge et le genre, qui n'est pas chronophage (c'est l'abeille qui fournit la main-d'œuvre principale, aime-t-il souligner), qui n'est pas exigeante en termes d'espace ni de qualité du sol, qui est durable, qui est une source de revenus et qui contribue à la reforestation !

Son complice John a, quant à lui, voyagé de Tshela à Kinshasa, en passant par Bukavu, avant de s'installer définitivement à Kikalu en 1975, où il a toujours travaillé dans l'agriculture, passant de l'élevage des porcs à la culture du café, qu'il a dû abandonner suite à la chute du cours mondial. L'apiculture s'est imposée à lui, parce qu'elle ne requiert aucun achat de nourriture pour le « cheptel », que le matériel de base de l'apiculteur peut être fabriqué à partir de matériaux disponibles localement, sans investissement, parce qu'elle n'est pas chronophage, sauf à quelques pics durant les récoltes. C'est aussi l'Armée du Salut qui l'a formé à l'apiculture, et qui lui a donné envie de la partager avec d'autres. Les abeilles étaient et sont encore régulièrement une source de peur, déconstruire ces craintes et partager sa passion sont les motivations principales de John, et il le fait avec son enthousiasme débordant ! Formateur et membre d'une coopérative apicole qui croît continuellement, il coordonne aujourd'hui 6 mielleries du projet d'ULB-Coopération, et veille aux différents aspects techniques d'entretien du rucher, de traitement du miel, de construction des mielleries, et aussi de commercialisation de cet or liquide. ▀



Quelques
membres des CAF,
Namur, 2019

MISE EN LUMIÈRE DES INDISPENSABLES DISCRETS

Nous vous présentons régulièrement nos projets, leur contenu, leur évolution, leurs impacts. Nous évoquons parfois nos problèmes de financement et nos discussions avec les bailleurs. Nous ne vous avons pratiquement jamais parlé de ces femmes et hommes de l'ombre qui œuvrent quotidiennement à la gestion administrative et financière de nos actions et de la structure. Les lignes qui suivent tentent de réparer cette injustice en partageant avec vous une part de leur quotidien.

CONTRÔLE ET JUSTIFICATION

En 2019, c'est près de 4.500 opérations qui auront été enregistrées par les membres de la cellule administrative et financière – communément appelée CAF – dans le système comptable d'ULB-Coopération. Pour certaines opérations, la charge de travail associée est relativement légère. Un état de besoin, une recherche de prix, l'autorisation d'achat, le paiement, l'enregistrement et le classement de la facture et des pièces justificatives. Tout cela semble facile. Pour les dépenses comprises entre 250 € et 5.000 € – et il y en a beaucoup – les choses se compliquent un peu. Un dossier regroupant 3 offres de prix doit être constitué et nous devons pouvoir prouver que nous avons tenu compte du meilleur rapport qualité/prix. Pour les dépenses supérieures à 5.000 €, c'est beaucoup plus lourd. Une procédure de passation de marché doit être initiée. Un dossier avec les spécifications précises des produits recherchés est élaboré. En fonction des procédures des bailleurs, il est transmis à minimum 3 fournisseurs que nous avons identifiés (on parle alors d'appel d'offre restreint) ou il doit être ouvert à tous et

publié sur différents sites spécialisés. Les offres reçues sont ouvertes en public, selon une procédure clairement définie et un comité, identifié à l'avance, est chargé du dépouillement et de l'attribution du marché. Ces processus, pour respecter toutes les étapes et les délais imposés par les règlements des bailleurs, peuvent prendre de 3 à 9 mois. Lorsque les dépenses sont effectuées par nos partenaires, les agents d'ULB-Coopération se transforment en auditeurs et vérifient que ces mêmes procédures sont bien respectées. L'exercice peut s'avérer compliqué pour des structures peu habituées à subir des contrôles extérieurs.

En 2019, nos collègues ont accueilli 4 équipes d'auditeurs indépendants mandatés par les bailleurs. À chaque fois, c'est l'éligibilité des pièces comptables qui est contrôlée. Grâce au bon travail préalable décrit dans le paragraphe précédent, aucune pièce n'a été rejetée. Et pourtant, le moindre détail compte. Par exemple, pour qu'une dépense de billet d'avion soit acceptée, il faut que celui-ci ait été acheté dans une agence sélectionnée sur base d'un appel d'offre (valable 3 ans), et que nous puissions fournir les pièces justificatives suivantes : la facture de l'agence, la preuve de paiement de la facture, les cartes d'embarquement aller et retour, les termes de référence de la mission, le rapport de la mission ainsi que la fiche de présence sur le terrain signée par la personne en mission et la personne responsable de la mission sur le terrain. Un de ces éléments est absent et la dépense est refusée ; elle ne sera pas remboursée par le bailleur.

En 2019, c'est encore 16 rapports d'avancement des pro-



jets qui ont été élaborés et remis aux différents bailleurs. Ces rapports contiennent toujours une partie financière qui présente la liste des dépenses de l'année (avec les pièces justificatives) ainsi qu'un état de l'avancement global du projet par rapport au budget initial, présenté sous la forme d'un ou plusieurs tableaux de synthèse. Au moment d'écrire ces lignes, nous n'avons pas encore reçu la validation par les bailleurs de tous ces rapports mais, le même exercice effectué en 2018 s'est déroulé sans problème et a montré, une fois encore, le sérieux et la qualité du travail effectué.

BUDGÉTISATION ET SUIVI BUDGÉTAIRE

Outre ce travail de contrôle et de justification, les membres de la CAF appuient régulièrement les chargés de projet pour élaborer les budgets des actions et les transcrire dans les différents modèles imposés par les bailleurs de fonds. Ils les accompagnent également tout au long du déroulement du projet, pour assurer le suivi budgétaire, élaborer les plans de dépenses à venir et vérifier que les décaissements se font selon le rythme prévu.

APPUI ADMINISTRATIF

Outre son siège principal à Bruxelles, ULB-Coopération dispose de 3 autres bureaux, à Ouagadougou (Burkina Faso), à Kinshasa et à Goma (RDC). Ces 4 implantations imposent des exigences administratives importantes et variées : reconnaissance et enregistrement de la structure dans le pays hôte, déclarations obligatoires (des revenus, des budgets, du personnel, des activités), contrôles de comptes, gestion des ressources humaines, préparation et accompagnement des missions d'expertise... Les membres de la CAF consacrent une part importante de leur temps pour assurer ces tâches indispensables et parfois difficiles face à des administrations peu collaborantes pour que nos équipes puissent réaliser leur travail en toute légalité.

COORDINATION DES ÉQUIPES

Malgré la distance, malgré les différences culturelles, une même et bonne compréhension des méthodes et des procédures est un enjeu extrêmement important pour garantir la cohérence du travail et des équipes administratives de la structure. C'est dans cette optique que les principaux cadres de la CAF se sont réunis à Bruxelles pour deux semaines de travail intense durant le mois d'octobre. Au menu, vérification des outils de travail de

budgétisation, amélioration du suivi comptable, gestion de la caisse, évaluation de points de politique et de réglementation sur la gestion de ressources humaines, processus de vérification des pièces. Tous ces éléments ont été discutés, les pratiques comparées, des conclusions tirées et les procédures adaptées. La cohésion d'équipe et les délicats processus de communication ont été envisagés, joués, débriefés.

Pour certains membres, cette mission était l'occasion d'une première sortie hors du continent africain. Quelques moments ont été proposés pour alléger le rythme de travail en favorisant rencontres et découvertes. L'architecture urbaine, les bâtiments historiques, le rythme de vie et l'organisation générale des villes ont suscité l'étonnement de nos collègues. Le climat belge a été source de surprise et d'inconfort. L'open space du bureau et sa convivialité, la hiérarchisation moins prégnante des relations, la mobilité douce adoptée par beaucoup et d'autres us et coutumes ont été largement commentés ! Incontestablement, le manque de communication entre les personnes dans la rue ou dans les transports en commun a marqué les esprits !

Forte de cette cohésion d'équipe ravivée, enrichie de découvertes réciproques, chaque personne a rejoint son bureau, pour reprendre les tâches quotidiennes promettant de poursuivre nos efforts de cohérence et de collaboration. Rendez-vous a déjà été pris pour l'année prochaine. Serge a invité tous ses collègues à Ouagadougou !

Mahamba Nzanu, Aline Tumagene, Sylvie Mushagalusa, Serge Palé, Régine Kahambu - Namur - 2019





Femmes productrices de karité, Pô, Burkina Faso, 2019



Torréfaction du karité, Burkina Faso, 2019

L'EXPÉRIENCE DE LIEN DE L'UNIVERSITÉ AU KARITÉ

Après des études d'ingénieur en commerce et microfinance, Lien De Vos a rejoint notre équipe à Ouagadougou, grâce à un contrat d'expert junior proposé par Enabel¹. Durant deux ans, elle a accompagné nos partenaires locaux Natudev et Impulsion pour les aider à mettre en place et à développer des filières de transformation et de distribution de certains produits forestiers non ligneux (PFNL) tels que le miel, le karité et le balanites. Au Burkina Faso comme ailleurs, beaucoup de familles tentent de s'assurer des revenus complémentaires par la commercialisation de petites productions locales. Le pari est fait qu'en travaillant sur l'amélioration des processus de production (par la mise en place de bonnes pratiques) mais aussi sur les différentes étapes d'un circuit de distribution plus efficace, il y a moyen d'assurer aux familles concernées des revenus plus corrects et plus stables. L'objectif premier du travail de Lien était d'arriver, dans un premier temps, à commercialiser ces productions locales dans les boutiques de la capitale, Ouagadougou.

Dans la filière apicole, le suivi précis des abeilles et de l'état des ruches a été mis en place de manière structurée. Différents

producteurs ont rejoint la filière et le miel provient désormais de diverses zones, dont les alentours du Corridor des éléphants, dans la région du PONASI (Parc national de Pô, Ranch de Gibier du Nazinga et forêt classée de la Sissili). Avec l'appui de commerciaux parcourant les points de vente de Ouagadougou, la demande est aujourd'hui exponentielle.

Le karité est un produit très en vogue au Burkina Faso. Les populations l'utilisent sous forme d'huile ou de beurre, à des fins corporelles, capillaires et culinaires. Le marché local étant déjà bien approvisionné – plusieurs commerces à Ouagadougou proposent déjà du beurre de karité – nos partenaires ont élargi leur circuit pour investiguer au Togo, au Ghana et en Côte d'Ivoire ! Les perspectives sont bonnes d'autant qu'avant son départ, Lien a également jeté les bases d'un potentiel partenariat avec des entreprises européennes.

L'huile de balanites regorge de vertus, elle est riche en vitamine A, E, C, en potassium, calcium, fer, cuivre et zinc. Ce petit épineux (« dattier du désert ») est très présent dans la zone de Barsalogo, au Nord du Burkina,

et s'adapte facilement au climat aride du pays. Malgré tous ces atouts, les possibilités offertes par le balanites restent trop méconnues de la population et la filière du balanites n'est pas encore suffisamment organisée. Le travail a cependant commencé : la matière première est disponible, l'atelier d'extraction de notre partenaire Impulsion est opérationnel, et les premières actions de communication pour susciter l'attrait et permettre la commercialisation ont été menées.

Les filières du miel et du karité emploient majoritairement des femmes. En offrant aux populations des revenus complémentaires indispensables pour répondre à différents besoins, notamment concernant la santé et la scolarité, le développement de ces filières a un impact indéniablement positif sur les conditions de vie des familles. Pour poursuivre le renforcement de cette sécurité financière, des améliorations peuvent encore être apportées à tous les niveaux : la qualité des produits, leur présentation et leur commercialisation. C'est en cours... ▽



Lien De Vos, 2019

1 — Ce partenariat avec Enabel permet à de jeunes diplômés d'expérimenter une vie professionnelle en expatriation dans des projets de coopération au développement, et offre à certaines ONG la possibilité de bénéficier de ces compétences, sans en assumer la charge salariale.

EBOLA

LA RIVIÈRE BLANCHE

Cette rivière aux eaux cristallines rejoint les eaux obscures de la Dwa pour former la rivière Mongala et déboucher, plus loin, dans le majestueux fleuve Congo. Depuis 1976, parce qu'elle passe près de l'hôpital de Yambunku, au Nord de la République démocratique du Congo (RDC), où fut identifié le premier filovirus, elle doit maintenant partager son nom avec une terrible maladie qui sème la mort partout où elle passe : la maladie à virus Ebola. En 43 ans, depuis sa découverte, 24 épidémies ont été recensées, heureusement souvent dans des zones peu densément peuplées. Sauf entre 2014 et 2015, où ce virus a causé la mort de 11.000 personnes en Afrique de l'Ouest, en Guinée, au Libéria et en Sierra Leone.

Depuis août 2018, une nouvelle épidémie est en cours dans l'est de la RDC. Pour l'instant, elle est la deuxième plus importante épidémie au vu du nombre de victimes (2203 morts à la date du 1^{er} décembre 2019).

L'échec de la RDC et des instances internationales à enrayer l'épidémie s'explique en partie par l'instabilité de la région, qui engendre d'importants mouvements migratoires, mais aussi par l'hostilité des populations face à un déploiement de force et de ressource mal compris. Dans le contexte de la RDC, marqué par une misère frappante et une réelle souffrance, la population a en effet perdu confiance en son Gouvernement et dans l'aide internationale, y compris pour Ebola. Le déficit de communication et l'exclusion des communautés dans la prise en charge du malade, en raison de son haut degré de contagion, ont accentué la peur et amplifié les rumeurs autour de la maladie (il se dit qu'Ebola est une invention du Gouvernement). Le 24 avril dernier, un médecin des équipes d'intervention était assassiné lors de l'attaque d'un hôpital à Butembo. En juillet, la peur de l'OMS était que la maladie gagne les pays voisins et devienne incontrôlable. Le 19 de ce même mois, le premier décès d'un cas Ebola identifié à Goma, chef-lieu du Nord-Kivu, a poussé cette organisation à déclarer l'« urgence sanitaire mondiale », statut assez exceptionnellement octroyé dans l'histoire des maladies.

Heureusement, depuis septembre et la mise en œuvre d'autres stratégies de riposte basées également sur les soignants locaux, premiers exposés à la maladie et à l'insécurité, on observe un fléchissement dans la progression de l'épidémie. Le nombre de nouveaux cas enregistrés par jour est en déclin. Grâce aux vaccins et aux traitements



administrés assez tôt, un nombre non négligeable de malades guérissent. Malheureusement, même pour les survivants, le calvaire ne s'arrête pas là.

À Goma, Espérance, une survivante d'Ebola nous explique que c'est pour aller travailler dans les mines d'or que son mari s'est rendu dans la province de l'Ituri. Quand il est rentré à la maison, il présentait peu de signes de la maladie. Cependant, quelques semaines plus tard, il décédait et Espérance et sa fille étaient prises en charge au Centre de Traitement Ebola (CTE). Aujourd'hui, elles ont toutes les deux survécu et Espérance a même été engagée dans la riposte, où elle fait un travail de sensibilisation des communautés. Elle est néanmoins victime de stigmatisation et la tristesse émerge régulièrement : « Je pense à mon mari qui est mort et qui était le responsable de la maison. Je pense aux relations familiales qui se sont brisées. Je pense aussi qu'à l'Église, on ne veut plus de moi. Quand je m'y suis rendue la dernière fois, ils m'ont tous fui ! Alors je ne sais plus quoi faire, tout cela me dépasse ». Espérance a également des effets secondaires. Elle a souvent mal à la tête et subit des troubles oculaires. Elle se rend régulièrement à l'hôpital provincial où elle est très bien accueillie et soignée.

ULB-Coopération n'est pas directement active dans la prise en charge d'Ebola. Pendant que toute l'attention médiatique est dirigée vers cette maladie, la RDC continue, en effet, à faire face à d'autres épidémies, telles que le sida et la rougeole. Il est indispensable de poursuivre le renforcement structurel du système de santé pour qu'il puisse mieux faire face aux crises sanitaires futures, et pour répondre aux besoins des populations. Fidèles à nos principes d'approche intégrée, nos équipes ont œuvré pour que le personnel soignant soit pris en compte dans la recherche de solutions, et qu'il soit bien préparé pour la détection et la prise en charge adéquate des cas. ▼



Nous avons la profonde tristesse de vous annoncer le décès du Professeur émérite Henri Nicolai. Membre séillant de notre assemblée générale durant 38 ans, administrateur bienveillant durant 30 ans et en charge de la vice-présidence durant 24 ans, c'est un pionnier et un pilier de l'histoire du CEMUBAC – ULB-Coopération, qui nous a quitté. Sa gentillesse, son efficacité et sa grande discrétion sont ancrées auprès de tous les collaborateurs qui l'ont connu et qui ont toujours apprécié son accompagnement.

Gewenste uitvoeringsdatum in de toekomst / Date d'exécution souhaitée dans le futur	Bedrag / Montant	EUR	CENT
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Rekening opdrachtgever (IBAN) Compte donneur d'ordre (IBAN)	<input type="text"/>		
Naam en adres opdrachtgever Nom et adresse donneur d'ordre	<input type="text"/>		
Rekening begunstigde (IBAN) Compte bénéficiaire (IBAN)	B E 2 5 7 3 2 0 4 1 8 0 0 4 8 2 <input type="text"/>		
BIC begunstigde BIC bénéficiaire	G R E G B E B B <input type="text"/>		
Naam en adres begunstigde Nom et adresse bénéficiaire	U L B - C O O P E R A T I O N A S B L A V . F R . R O O S E V E L T 5 0 B E 1 0 5 0 B R U X E L L E S		
Mededeling Communication	D O N <input type="text"/>		

POUR POURSUIVRE NOS ACTIVITÉS, VOS DON SONT ESSENTIELS!

PLUSIEURS POSSIBILITÉS VOUS SONT OUVERTES :

- Le formulaire d'ordre permanent ci-dessous : vous déterminez le montant, la fréquence, et ne vous souciez plus du reste !
- Le bulletin de versement ci-dessous.

FORMULAIRE D'ORDRE PERMANENT

(À compléter, signer et déposer dans votre organisme bancaire ou à effectuer via votre PC banking)

En optant pour l'ordre permanent, je soutiens de façon régulière, grâce à ma générosité, les projets de développement durable d'ULB-Coopération en Afrique Centrale et de l'Ouest.

Le + pour vous ? Le montant que vous désirez, la fréquence que vous déterminez, un prélèvement automatique dont vous ne vous souciez plus, modifiable à tout moment. Et une attestation fiscale systématiquement reçue chaque année dès que le montant total de vos dons est ≥ 40 €.

Le + pour nous ? Continuer nos actions pour soutenir les populations, et offrir un apport stable et régulier à nos projets.



Nom : Prénom :

Adresse :

N° : Bte : Code postal :

Localité :

Email :

40 € 30 € 20 € 10 € 5 € autre montant mensuel €

Vers le compte d'ULB-Coopération :

Banque CBC : BE25 7320 4180 0482 ou BNP : BE86 0014 8053 5450
50 Av. F.D. Roosevelt, CP 266, à 1050 Bruxelles, avec la communication « Don ULB-Coopération ».

Je peux, à tout moment, modifier ou annuler mon ordre par simple avis à ma banque.

Le : / / Signature :

Pour bénéficier de votre déduction fiscale, vous avez jusqu'au 31 décembre pour effectuer vos derniers dons de l'année!

Une attestation vous sera automatiquement envoyée pour tout don ≥ 40 €.

Par souci écologique, nous vous encourageons à opter pour la newsletter en format pdf. Envoyez un simple e-mail à l'adresse info@ulb-cooperation.org ou inscrivez-vous sur notre site www.ulb-cooperation.org



Belgique
partenaire du développement



Wallonie - Bruxelles
International.be

